

COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations



Conseil Communautaire

Séance du Jeudi 24 Juin 2021

Nombre de membres en exercice : 61
 Nombre de membres présents : 40
 Nombre de membres ayant
 donné pouvoir : 8
 Nombre de membres excusés : 6
 Nombre de membres absents : 7

Date de convocation :
 18 juin 2021

Acte rendu exécutoire après visa du
 contrôle de légalité le :

1^{er} JUL. 2021
 et affichage le :

1^{er} JUL. 2021
 7 - Finances Locales
 7.5 - Subventions

L'an 2021, le 24 juin à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle municipale du Vaudeville à Vire, lieu choisi afin de pouvoir respecter les préconisations sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 18 juin 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 18 juin 2021.

Mme Marie-Noëlle BALLÉ a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Objet : Demande de subvention au titre de l'appel à projets DRACCARE édition 2021

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			X : M. Pascal DALIGAULT		
Mme Nathalie BOUILLARD			X : Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE					X
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY				X	
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
Mme Jean-Christophe MEUNIER			X : Mme Valérie DESQUESNE		

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<u>PONTECOULANT</u>					
M. Jean-Pierre MOURICE				X	
<u>SAINT-DENIS-DE-MERE</u>					
M. Manuel MACHADO	X				
<u>TERRES-DE-DRUANCE</u>					
M. Jean TURMEL	X				
<u>BEAUMESNIL</u>					
M. Gilles PORQUET	X				
<u>CAMPAGNOLLES</u>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
<u>LANDELLES-ET-COUPIGNY</u>					
M. Denis JOUAULT	X				
<u>LE MESNIL-ROBERT</u>					
M. Jean-Claude RUJULT	X				
<u>NOUES-DE-SIENNE</u>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
<u>PONT-BELLANGER</u>					
M. Christian MARIETTE	X				
<u>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</u>					
M. Maurice ANNE	X				
<u>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</u>					
Mme Catherine GARNIER	X				
<u>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</u>					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON					X
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU	X				
Mme Sandrine SAMSON	X				
Mme Cyndi THOMAS					X

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VALDALLIERE

M. Jean-Paul ANGENEAU					X
Mme Isabelle BACHELOT				X	
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU				X	
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER	X				
Mme Sabrina SCOLA			X : M. Frédéric BROGNIART		

VIRE NORMANDIE

M. Marc ANDREU SABATER	X				
Mme Marie-Noëlle BALLE	X				
Mme Cindy BAUDRON	X				
M. Lucien BAZIN			X : Mme Annie ROSSI		
Mme Marie-Ange CORDIER					X
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Corentin GOETHALS					X
Mme Catherine MADELAINE			X : Mme Annie ROSSI		
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
M. Gérard MARY				X	
Mme Marie-Odile MOREL			X : M. Marc ANDREU SABATER		
Mme Valérie OLLIVIER				X	
M. Régis PICOT			X : Mme Nicole DESMOTTES		
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

TOTAL	40	0	8	6	7
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			40		
Quorum En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, le quorum est fixé à un tiers des membres en exercice présents (IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)			21		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs*) *En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, un conseiller peut-être porteur de deux pouvoirs (IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)			48		

M. Frédéric BROGNIART donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

L'appel à projets DRACCARE (Développement Régional d'Actions Collectives pour le Renouvellement de l'Economie) vise à soutenir des actions collectives permettant aux entreprises normandes de mieux appréhender les nouveaux défis de l'économie d'innovations et de compétences.

Au regard du succès des trois premières éditions, la Préfecture de la région Normandie et la DREETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) de Normandie lancent une 4^{ème} édition de l'appel à projets DRACCARE doté d'un budget d'1,5 million d'euros.

A ce titre, les projets visant à faciliter l'innovation et renforcer les compétences pouvant bénéficier d'une aide d'un montant maximum de 50 % de leur coût.

Dans le cadre de cet appel à projets, deux opérations projetées par l'Intercom de la Vire au Noireau seraient éligibles à l'appel à projets DRACCARE édition 2021 :

PROJET 1	
VOLET	Innovation
THEMATIQUE	Réalisation de diagnostics et d'études
PROJET INTERCOMMUNAL	Réalisation d'un schéma de développement économique (SDE) et d'un diagnostic préalable focalisé sur le tissu industriel et productif fondement de la labellisation Territoire d'industrie
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> - Le SDE vise à définir les orientations stratégiques de la collectivité en matière économique et à les décliner en un plan d'actions opérationnelles à mener à court, moyen et long terme - Le diagnostic préalable vise à analyser la trajectoire de développement du tissu industriel (industrie et services aux entreprises) de la Vire au Noireau pour appréhender les facteurs structurels et stratégiques qui fondent ses forces et sa compétitivité actuelles et futures
COUT ESTIMATIF	40 000 €

PROJET 2	
VOLET	Compétences
THEMATIQUE	Identification des métiers en tension
PROJET INTERCOMMUNAL	Diagnostic sur les besoins des entreprises en formations
DESCRIPTION	<p>Face au besoin croissant de notre tissu économique en personnel qualifié, notre territoire doit désormais envisager le développement de son offre de formations comme un moyen de réduire sa dépendance vis-à-vis d'une main d'œuvre exogène délicate à capter et comme un des leviers majeurs de son attractivité future à même de retenir et attirer des jeunes et d'assurer des perspectives à notre population et à nos entreprises, en particulier industrielles.</p> <p>Dans cette hypothèse, le diagnostic a 3 objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en évidence les besoins de formations des entreprises et des habitants, - Dessiner le développement possible des formations afin d'identifier les pistes de développement de l'offre par les organismes de formation déjà présents sur le territoire, voire par d'autres à implanter à titre complémentaire, - Alimenter le travail partenarial des acteurs de l'économie, de l'emploi et de formation pour le renforcement des compétences et de l'accès à l'emploi.
COUT ESTIMATIF	51 000 €

Suivant les avis favorables de la commission « Attractivité du territoire » réunie le 2 juin 2021, et du Bureau communautaire réuni le 14 juin 2021, il est proposé au Conseil communautaire de bien vouloir, après en avoir délibéré :

- Habilitier Monsieur le Président, ou son représentant, à faire toutes les diligences pour solliciter l'obtention de toutes subventions, notamment auprès de l'Etat, dans le cadre de l'appel à projets DRACCARE édition 2021, permettant de réduire la charge financière du portage des opérations ci-avant répertoriées et, le cas échéant, à signer les conventions s'y rapportant.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour : **47** Contre : **0** Abstentions : **1**
 Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER



